



PATRIMOINE

RESTAURATION DE LA COLLÉGIALE - LE CHANTIER CONTINUE - FÉV 2023

#MantesEnAction

Plus de 3 M€ sont consacrés à la deuxième phase de la restauration de la collégiale Notre-Dame.

Publié le 07 février 2023

Après le beffroi en 2017 et la façade sud, c'est au tour du chevet de passer sous les mains expertes de la dizaine d'entreprises qui œuvrent sur le monument.

Maçons, sculpteurs, charpentiers, couvreurs, ferronniers, tous mettent leur savoir-faire au service de la collégiale dans un seul objectif : lui redonner son lustre d'antan.

Le chevet, c'est la partie arrière de la

[Collégiale](#)

qui donne sur le parking et le square du Château. Les dégradations, causées notamment par le temps qui passe et les intempéries, sont nombreuses. Les arcs-boutants étaient notamment très endommagés.

Lors d'une visite de chantier qui s'est déroulée lundi 9 janvier dernier, **Stephan Manciulescu**, architecte en chef des Monuments historiques a guidé le Maire,

[Raphaël Cognet](#)

, accompagné notamment par

[Fabien Corbinaud](#)

, adjoint à l'urbanisme, et les services de la Ville.

Taillées à-même la pierre, les gargouilles ont fait l'objet d'un traitement spécifique. *"Il n'y a pas deux têtes identiques. Nous avons validé sur de grandes maquettes les modèles pour être sûrs qu'ils collaient aux originaux. Les tailleurs se sont ensuite mis au travail. Et le résultat est exceptionnel"*, a expliqué **Stefan Manciulescu**.

Les artisans sont également épaulés par la science. *"Un laboratoire de recherche basé à Poitiers est chargé d'analyser les matériaux d'origine afin d'en retrouver la composition. Cela nous a par exemple, permis de nous approcher au plus près de la densité de la pierre d'origine."*

Parallèlement, une partie des tuiles colorées est en cours de remplacement. *"Lorsqu'elles auront été positionnées, nous retrouverons une unité entre la toiture des différentes chapelles et le toit de la nef."*

Au total, plus de **3 millions d'euros** sont consacrés aux travaux de cette deuxième tranche. Ils sont financés par la **DRAC**, le **Département des Yvelines**, la **Région Île-de-France**, le mécénat privé et la Ville.

